

LES LIEUX D'ACTIVITES LA NAVETTE

- Auneau - Bleury - St Symphorien :
St Symphorien : Terrain de sport de la RocheFoucauld : Rue du Parc
: Salle Claudine Dumet : Le long du stade, chalet sur la gauche
: Salle Général Patton : 15 Rue Guy de la Vasselais
- Bailleau Armenonville : Maison des associations : 15 rue de la mairie (ou rue du 19 Mars 1962)
- Ecrosnes : City Stade : accès à pieds via la salle polyvalente
: Salle Polyvalente : Rue de la mairie, accès du côté parking
- Gallardon - Montlouet :
Gallardon : Gymnase : 7 Chemin de Paris
: Stade de la grande voirie : Chemin de la grande voirie
Montlouet : Pôle de Gallardon : Grande rue de Montlouet
- Ymeray : Restaurant Scolaire : Rue de la mairie, derrière l'école

NAVETTE :

Un système de navette en partance de la mairie de Gallardon, d'Ecrosnes et de Montlouet est mis en place, si vous ne pouvez pas emmener vos enfants sur les lieux d'activités, signalez-le lors de l'inscription.

Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France
Pôle de Gallardon - Grande Rue de Montlouet - 28320 GALLARDON
Téléphone : 09 64 42 73 13 – 06 31 13 26 10
Mail : jeunesse.pole.gallardon@porteseureliennesidf.fr
Site web : www.porteseureliennesidf.fr



BONJOUR A TOUS !

Les activités pour les jeunes 11 - 17ans (nés de 2002 à 2008 inclus) organisées par l'Animation Jeunesse reprennent du lundi 11 au vendredi 22 février 2019 (sauf le week-end).

RETIREZ VOS DOSSIERS D'INSCRIPTION ET PLANNINGS

- *Au pôle de Gallardon à Montlouet
- *Auprès des mairies d'Auneau-Bleury-St Symphorien, Bailleau-Armenonville, Ecrosnes, Gallardon et Ymeray
- *A l'accueil du collège de Gallardon

INSCRIPTIONS PAR MAILS
Jeunesse.pole.gallardon@porteseureliennesidf.fr
A partir du 26 janvier 2019

- *de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, lundi au jeudi
- *de 9h à 12h le mercredi

PERMANENCE INSCRIPTIONS

le samedi 26 janvier de 9h à 12h à Montlouet

Il n'y a pas de date limite d'inscription, vous pouvez vous inscrire du jour au lendemain, du matin pour l'après-midi sous réserve des places disponibles.

Pour plus de renseignements, contactez :
Sylvie Leteurre ou Peier Justine
09 64 42 73 13 - 06 31 13 26 10

ANIMATION JEUNESSE 2019



| | LUNDI 11 FEVRIER | MARDI 12 FEVRIER | MERCREDI 13 FEVRIER | JEUDI 14 FEVRIER | VENDREDI 15 FEVRIER |
|--|--|--|--|--|---|
| MATIN | | CREATION FIMO 9H - 12H Montlouet 2 € | TIR AU PISTOLET 10H - 12H Perry en Yvelines 8 € | | LAMPE 9H - 12H Montlouet 2 € |
| APRES - MIDI 14H - 17H | GRAND JEU « LA FUREUR » Salle polyvalente Bailleau 2 € | PATINOIRE Odyssee Chartres 1 paire de gants + 1 paire de chaussettes hautes 8 € | JEUX DE SOCIETE Montlouet 2 € | SQUASH Complexe sportif de Chartres 8 € | BADMINTON Gymnase de Gallardon 2 € |
| SOIR | 19H - 22H 2 € SOIREE JEUX VIDEOS Salle polyvalente Bailleau | | 20H - 21H30 2 € TIR A L'ARC Gymnase de Gallardon | 19H - 22H 8 € SOIREE BOWLING Rambouillet | |
| NAVETTE  JUSTINE : 06 31 13 26 10 | <p>ALLER : ECROSNES : 13h15 GALLARDON : 13h30 MONTLOUET : 13h45</p> <p>RETOUR : GALLARDON : 17h MONTLOUET : 17h15 ECROSNES : 17h30</p> <p>Ecrosnes : Circuit de ramassage : Aribus Ecrignolles - Lotissement des Néfliers - Lotissement Croix de bois - Mairie d'Ecrosnes</p> <p>Mairie de Gallardon : Le RDV de ramassage a lieu en bas de la place du jeu de paume à Gallardon.</p> <p>Montlouet : Le RDV de ramassage a lieu au pôle / la maison des associations : Grande rue de Montlouet (il y a un grand pot de fleur rouge devant le bâtiment).</p> | | | | |

ANIMATION JEUNESSE 2019



| | LUNDI 18 FEVRIER | MARDI 19 FEVRIER | MERCREDI 20 FEVRIER | JEUDI 21 FEVRIER | VENDREDI 22 FEVRIER |
|--|---|---|---|---|--|
| MATIN | | | HORLOGE 10H - 12h Montlouet 2 € | | |
| APRES - MIDI 14H - 17H | REALITE VIRTUELLE Barjouville 13H45 - 16H30 Rdv à 13h15 à l'abribus Place du Jeu de Paume Retour vers 17h30 8 € | TIME TRIPPER Arcueil (94) 10H - 16H Rdv à l'abribus Place du Jeu de Paume à Gallardon Repas pour le MIDI | FOOT EN SALLE 2 € Gymnase de Gallardon | BASKET - HAND - DISC GOLF 2 € Gymnase de Gallardon | GRAND JEU « AJ CHALLENGE » Gymnase de Gallardon 2 € |
| | | | CUISINE SUCRE SALE 2 € Restaurant scolaire Ymeray | CUSTOMISATION 2 € Montlouet | |
| SOIR | 19H - 22H 2 € SOIREE FILM Salle polyvalente Bailleau | Tenue de sport 23 € | 19H - 21H 2 € SARBACANE et FLECHETTES Salle polyvalente Ecosnes | 19H - 22H 2 € SOIREE JEUNES Salle polyvalente Ecosnes | |
| NAVETTE  JUSTINE : 06 31 13 26 10 | <p>ALLER : ECROSNES : 13h15 GALLARDON : 13h30 MONTLOUET : 13h45</p> <p>RETOUR : GALLARDON : 17h MONTLOUET : 17h15 ECROSNES : 17h30</p> <p>Ecosnes : Circuit de ramassage : Abribus Ecrignolles - Lotissement des Néfliers - Lotissement Croix de bois - Mairie d'Ecosnes</p> <p>Mairie de Gallardon : Le RDV de ramassage a lieu en bas de la place du jeu de paume à Gallardon.</p> <p>Montlouet : Le RDV de ramassage a lieu au pôle / la maison des associations : Grande rue de Montlouet (il y a un grand pot de fleur rouge devant le bâtiment).</p> | | | | |

LE PLANNING LES TARIFS

Tarif unique à la présence effective de l'adolescent.

Facturation établie selon le planning de réservation.

Toute journée réservée est facturée.

Seules les absences justifiées par un certificat médical sont déduites.

| | TARIFS CCPEIDF | TARIFS EXTE- RIEURS |
|--|-------------------|---------------------------|
| Carte d'inscription valable pour l'année scolaire | 9,30€ | 13,02 € |
| Matin ou après-midi d'activités | 2 € | 2,80 € |
| Matin ou après-midi d'activités à l'extérieur (prestation réalisée par un tiers) | 8 € | 11,20 € |
| Veillée au sein de l'accueil jusqu'à 22h | 2 € | 2,80 € |
| Activités exceptionnelles (journée parc de loisirs...) | 23 € | 32,20 € |



Aucun remboursement ne pourra être fait sans certificat médical au nom de l'enfant.

Les attestations employeurs sont établies une fois les activités effectuées

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Documents à fournir pour le dossier d'inscription :

L'avis d'imposition

La fiche de renseignement famille

La fiche complémentaire enfant

La fiche sanitaire de liaison

L'attestation d'assurance responsabilité civile

La copie des vaccins

Un certificat médical pour des activités spécifiques (plongée, planeur, escalade, canoë-kayak)

L'attestation de natation de 25m minimum (obligatoire pour les activités aquatiques)



Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte. Un enfant ne pourra pas assister aux activités avant d'avoir déposé toutes les pièces administratives énumérées ci-dessus.



Le nombre de places étant limité pour certaines activités, les inscriptions se feront par ordre d'arrivée.